

Querelle d'allemand

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 44

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 31 octobre 1868.

Les vélocipèdes obtiennent de jour en jour plus de succès ; ils font fureur sur les promenades des grandes villes de France et sont assez nombreux chez nous. Aigle avait l'autre jour la visite de plusieurs Messieurs de Genève, montés sur ces chevaux mécaniques, et l'autre jour un Monsieur de Lausanne franchissait avec légèreté la rue Haldimand, attirant toutes les têtes aux fenêtres et entraînant après lui une longue grappe de gamins, qui s'égreña bientôt faute de pouvoir suivre ce rapide véhicule avec lequel on parcourt plus de trois lieues à l'heure.

L'idée de l'oncle Jean-Abram, inventeur et constructeur d'une de ces machines, a donc triomphé aujourd'hui, grâce aux perfectionnements mécaniques, et l'industrie va en profiter. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un journal de Paris :

« La vogue du vélocipède a suggéré l'idée de le donner comme moyen de locomotion à nos facteurs ruraux, qui font souvent de si longues et si pénibles tournées dans les campagnes. Entre autres exemples, on cite le facteur rural de Pontoise, qui s'est avisé de ce moyen et s'en trouve fort bien, ainsi que le public. Ce brave homme, qui ne finissait son service qu'à 8 heures du soir, rentre maintenant chez lui sur les deux heures, fort dispos, avec bon appétit et avec la satisfaction de servir cinq heures plus tôt une partie de ses destinataires.

» Un bon vélocipède ne coûte pas plus de 50 fr., et épargnerait l'usure de nombreuses paires de souliers aux facteurs ruraux.

» A vrai dire, il y a des communes montueuses, sillonnées de sentiers raboteux, où le vélocipède ne serait d'aucun usage. Mais, même en restreignant son emploi aux routes et aux chemins vicinaux, le vélocipède rendrait le service des facteurs ruraux beaucoup plus rapide et beaucoup moins fatigant, et le public serait mieux servi. »

On emploie fréquemment dans la conversation des dictons populaires, des phrases toutes faites, dont on serait quelquefois très embarrassé d'expliquer le véritable sens. La plupart de ces locutions proverbiales étant le plus souvent empruntées à l'histoire ou à certaines coutumes, il n'était pas sans intérêt de les réunir et de les expliquer. C'est le travail qu'a fait M. Ch. Rozan, dans un livre in-

titulé *Petites ignorances de la conversation*, qui ne tardera probablement pas à être très répandu. Voici ce qu'il dit sur le proverbe :

Querelle d'allemand.

Les Allemands aiment la discussion, ils ergotent volontiers, mais au demeurant, ils ne sont guère plus querelleurs que nous. Les conséquences sérieuses qui résultent trop souvent parmi eux des querelles engagées sur des pointes d'aiguilles, viennent de ce qu'ils n'ont pas autant que nous l'esprit de répartie. Ils savent attaquer, ils savent moins bien se défendre. Quand on leur adresse un mot piquant, ils ne sont pas toujours prêts à la réplique, et, ne pouvant répondre par un mot, ils ripostent par un geste.

Ces scènes grotesques où s'échangent, dans nos fêtes du carnaval, tant de quolibets et d'injures, perdraient beaucoup de leur caractère égayant, si elles se passaient au milieu du peuple allemand ; les saillies se traduiraient presque aussitôt en coups de poings. — Peut-être les Allemands ne demanderaient-ils pas mieux que d'entendre la plaisanterie ; ce qui leur manque, c'est de savoir la pratiquer.

Nous ne croyons donc pas que l'expression *querelle d'allemand* soit due au caractère des habitants de l'Allemagne. Elle vient plus vraisemblablement de l'ancienne organisation politique et civile de ce pays. L'Allemagne, qui se composait tout dernièrement encore de 35 Etats différents, en comptait plus de 300 au temps des empereurs. Chacun de ces petits Etats, en vue de s'agrandir ou d'ajouter à son importance, était sans cesse en lutte avec ses voisins. Bien qu'elles reconnussent la supériorité d'un chef élu sous le titre d'empereur, toutes ces principautés avaient leurs intérêts particuliers, leurs jalousies, leurs rivalités, et elles n'avaient besoin d'aucun prétexte légitime pour vivre dans un état de querelles ou de guerres perpétuelles. C'était un singulier spectacle que celui de ces peuples qui, faisant partie de la même nation, étaient constamment en querelles, et il est assez naturel que celles-ci soient devenues proverbiales.

Si l'on devait chercher l'origine de notre proverbe dans les habitudes du peuple allemand, il faudrait la demander plus particulièrement aux universités. Les étudiants allemands se sont fait par leurs usages et leurs mœurs à part, une réputation européenne. Querelleurs et batailleurs de génération en génération, ils regardent le duel comme une sorte

de baptême, et nul n'est consacré étudiant dans toute la force de ce mot s'il n'a donné ou reçu un coup de sabre quelque part. On se bat à l'université sur le plus léger prétexte, et quand ce prétexte n'existe pas on le fait naître. Qu'un étudiant timide et inoffensif s'efforce de fuir toutes les occasions qui pourraient le distraire de ses études ou l'entraîner dans une rencontre, et un autre étudiant, un ancien, ne tardera pas à lui faire comprendre les exigences de la position; il lui mettra sa botte sur la sienne, lui enverra un nuage de poussière dans la figure et lui tiendra un discours à peu près conçu en ces termes: « Jeune homme, à l'université, nous ne souffrons pas les yeux colombrins et les nez ingénus; je vais avoir dans un instant l'honneur de couper le vôtre qui désoblige particulièrement mes amis. — Si un œil crevé vous est plus agréable, — accordé. » — A coup sûr, voilà bien ce qui s'appelle chercher une querelle d'allemand.

Les proverbes qui, comme celui dont nous nous occupons, font des allusions ou des comparaisons, sont de ceux dont il faut le plus se défier. Ils portent, en tombant dans certaines oreilles, beaucoup plus que nous ne le pensons, et très souvent ils nous compromettent. Il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu. — A l'époque où le duel était puni de mort, un officier français fut obligé, pour échapper à la rigueur des lois, de se réfugier à Berlin. L'ambassadeur de France le recommanda au roi, en le priant de lui donner un emploi dans son armée. Le grand Frédéric voulut savoir de la bouche même de cet officier dans quelles circonstances il avait tué son adversaire. — « Sire, lui dit-il, je causais avec un camarade; nous n'étions pas d'accord, et, dans la chaleur de la discussion, je lui dis qu'il n'avait pas plus de raison qu'un Suisse. Un officier suisse, qui se trouvait là par hasard, se tint pour offensé, il me chercha une querelle d'allemand, et... — Décidément, monsieur, interrompit le roi, vous n'êtes pas heureux en proverbes. »

Les marchands de soupe.

Comme le gui pousse sur le chêne, comme le lierre croît sur les vieux murs, ainsi les pensions, pour employer une expression classique fort permise en pareille matière, ont poussé sur le tronc antique de l'Université.

Pour ne parler que de Paris, on y compte environ deux cents établissements de ce genre, qui, dans le style des prospectus, s'appellent des institutions, et, dans le langage des écoliers, se nomment des *bazars*, des *bahuts* ou des *boîtes*.

Toutes fondées dans le même but, celui d'enrichir le gargonier, ces auberges universitaires se divisent pourtant en plusieurs catégories. Parmi les principales on distingue les usines à bacheliers, les pensions où l'on est bien nourri, mais où l'on ne fait rien, les pensions où l'on est mal nourri, mais où l'on travaille.

Etant donné un crétin, en faire un bachelier sans lui rien enlever de son idiotisme natif, voilà le problème qu'on recherche et qu'on résout parfois avec succès dans les premières. Le jeune Oscar de Beausoleil voudrait bien enter sur ses armes un chardon de bachelier, mais la nature l'a doté d'une fainéantise de seize quartiers, comme sa noblesse. M. Petdeloup, chef d'une fabrique de produits *baccalauréatisés*, se présente chez son père. Après quelques compliments, nasillés d'une voix grave, il aborde la question.

— On m'a dit, monsieur, que votre fils soupire après le baccalauréat.

— Il est vrai, monsieur...

— Voulez-vous me permettre de vous demander ce qu'il sait?

— Oh! bien des choses... Il fume comme une cheminée, s'abreuve comme un papier buvard, chante la *Femme à barbe* comme Thérèse... Il sait monter à cheval, faire des dettes et même...

— Je saisis parfaitement... Ces connaissances, par malheur, ne figurent point dans le programme... Mais il est bon de les avoir... Elles fortifient et développent l'esprit... Sait-il lire et écrire?

— Parfaitement, monsieur. Seulement l'orthographe...

— Oh! pour l'orthographe, peu importe, ce sera deux cents francs de plus... Dans combien de temps désiriez-vous le voir reçu?

— Le plus tôt serait le mieux. Ce latin et ce grec, c'est si inutile, vous comprenez!

— J'entends, monsieur. Voulez-vous dans un an? Ce sera deux mille francs. Dans six mois? Ce sera trois mille. Poussez jusqu'à quatre, et dans trois mois vous aurez un bachelier.

— Vous êtes mon homme, monsieur; va pour quatre mille francs et pour trois mois!

On remet à M. Petdeloup le produit brut; dans trois mois, il doit le livrer manufacturé. Il n'y a pas un moment à perdre; aussi dès le lendemain, l'usine commence-t-elle à fonctionner. On divise la cervelle du jeune Oscar de Beausoleil en plusieurs compartiments, où l'on fourre les *ficelles* (terme du métier), auxquelles est suspendu le diplôme futur. Il y a pour tout des procédés mécaniques, qu'il serait trop long d'expliquer ici: procédé pour traduire les versions latines, sans avoir besoin de les comprendre; procédé pour faire des discours latins, sans y mettre un mot de soi (ce qu'on appelle, en langage technique, des *passe-partout*); procédé pour retenir pendant quinze jours des faits et des dates, et les oublier ensuite; procédés, enfin, pour répondre à tout en ne sachant rien.

Après trois ou six mois de ces manipulations chimiques, il est bien rare que M. Petdeloup n'empoche pas ses quatre mille francs, et que la France ne compte pas, dans la personne d'un Oscar de Beausoleil quelconque, un bachelier de plus.

Dans les pensions où l'on est bien nourri, mais où l'on ne travaille pas, le cuisinier est le personnage le plus important après le directeur. Le compas et la lyre de l'écusson universitaire y sont remplacés par une fourchette et une cuillère en sautoir. La carte de la semaine est affichée dans le parloir au lieu du tableau d'honneur. C'est dans ces restaurants, ouverts sous le patronage du ministère de l'instruction publique, que se forme l'estomac, sinon l'esprit de l'aristocratie de l'avenir. Elle apprend, dans une agréable *far niente*, l'art des digestions oisives, daignant toutefois, à de rares intervalles et pendant de courts instants, descendre jusqu'au travail, qui est roturier sans doute, mais qui a la réputation d'aiguiser l'appétit.

Dans le salon du directeur, il n'est pas rare d'entendre des dialogues comme ceux-ci:

— Eh bien! monsieur, êtes-vous content de mon Ernest?

— Très-content, madame, on ne peut plus content...

— Il ne vous a donné aucun sujet de plainte?

— Non, aucun... un jour, il est vrai, notre cher enfant m'a causé quelque inquiétude, car il ne pouvait manger son chocolat. Il avait son estomac un peu chargé de la veille... mais notre excellent docteur y a mis bon ordre.

— Oh! mon pauvre Ernest!... ne serait-ce pas qu'il travaille trop?

— Une telle chose, madame, n'est pas à craindre dans l'établissement que j'ai l'honneur de diriger. Je sais combien sont délicates les jeunes intelligences confiées à mes soins paternels... Ces frères plantes, ces tendres fleurs...

— Il me semble pourtant lui avoir entendu dire qu'il apprenait le grec...